



Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire

Mardi 12 mai 2026 · 14h30 · Solvac SA · Bruxelles



OUVERTURE · 12 MAI 2026

Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration

Renouvellements & Nominations



RÉÉLECTION

Vincent de Dorlodot



RÉÉLECTION

Melchior de Vogüé



ÉLECTION

Etienne Raemdonck



ÉLECTION

Jean-Christophe Tellier

Administrateurs **quittant le CA** à l'issue de cette Assemblée



ADMINISTRATEUR DEPUIS 2010

Jean-Patrick Mondron



ADMINISTRATRICE DEPUIS 2018

Marion De Decker-Semet



OUVERTURE · 12 MAI 2026

Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Michel Defourny

Directeur et Secrétaire Général



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Mike Radossich

CEO, Syensqo





Heike van de Kerkhof

Présidente du Conseil d'Administration, Syensqo





Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Philippe Kehren

CEO, Solvay

SOLVAY



Pierre Gurdjian

Président du Conseil d'Administration, Solvay

SOLVAY



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Vincent de Dorlodot

Président du Comité de Pilotage

SOLVAC : UNE MISSION DANS UN CONTEXTE EN EVOLUTION

Agir ensemble, au fil du temps



LA DEMATERIALISATION ET LE DOUBLE DROIT DE VOTE : UN CHANGEMENT MAJEUR QUI PRESERVE CETTE MISSION

Droits de vote doubles



Les actions **nominatives détenues depuis au moins 2 ans** bénéficieront d'un droit de vote double

Les droits de vote doubles constituent une **protection** contre les initiatives opportunistes et hostiles

Ils favorisent une **adhésion durable** à la mission de Solvac

ET

Actions dématérialisées



Les actionnaires se verront offrir la **possibilité de dématérialiser** leurs actions

Les actions pourront être **librement détenues** par des personnes physiques ou morales

Les actions deviendront ainsi **plus faciles d'accès** et plus simples à transférer

=

Différents avantages

- ✓ Un actionnariat stable avec des **actionnaires fidèles** qui soutiennent Solvac sur le long terme
- ✓ Un titre accessible à de **nouveaux investisseurs**
- ✓ Des échanges d'actions **plus fluides et plus rapides** sur Euronext Bruxelles
- ✓ Contribue à la **liquidité** du titre

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2026

QUELLES CONSEQUENCES POUR L'ACTIONNAIRE ?

1

Vous pouvez **choisir à tout moment de dématérialiser** vos titres ou de les convertir en actions nominatives. Attention aux conséquences fiscales éventuelles (TCT).

2

Seules les actions dématérialisées se vendent **en bourse**. Elles peuvent être **acquises librement** par des investisseurs particuliers ou institutionnels.

3

Si vous remplissez les conditions (nominatif + 2 ans), vous **bénéficierez automatiquement de deux voix** aux AG de Solvac.

→ Pour les questions détaillées : voir la rubrique FAQ sur le site de Solvac



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Michel Defourny

Directeur et Secrétaire Général

Au programme de cette Assemblée.

1	Faits marquants de 2025
2	Indicateurs de performance
3	Résultats et éléments financiers
4	Ordres du jour des AGO de Solvay et de Syensqo
5	Questions & Réponses
6	Résolutions à voter — AGO et AGE
7	Clôture de l'Assemblée

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2025*

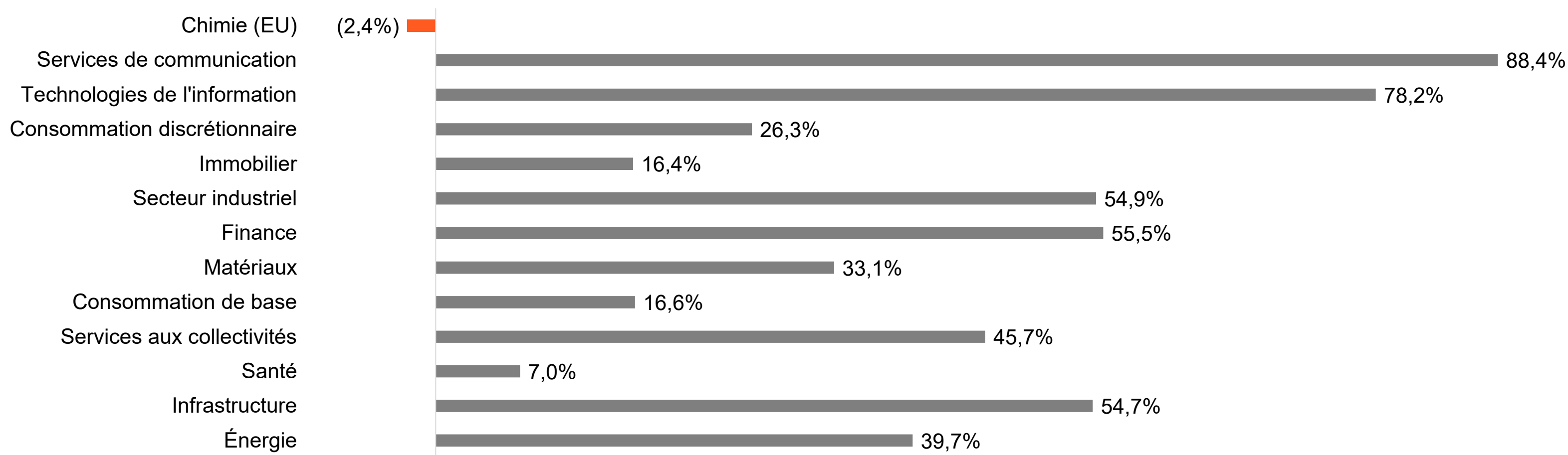
*Comparé à 2024

NAV⁽¹⁾ 2 973 M€ - 6,2 %	DIVIDENDE BRUT 5,81 €/action Stable	RENDEMENT BRUT 7,09 % + 1,23 pt
ACTION SOLVAC 82,00 € - 17,3 %	ACTION SOLVAY 27,16 € - 12,8 %	ACTION SYENSQO 68,56 € - 2,8 %
DÉCOTE ACTION SOLVAC 41,04 % + 8,0 pts	ENDETTEMENT STRUCTUREL 150 M€ Stable	CAPITAUX PROPRES 2 518 M€ Stable

(1) NAV = Net Asset Value = valeur boursière des participations dans Solvay et Syensqo après déduction de l'endettement structurel de 150 M€ — Cours de fin d'exercice 2025.

SOUS-PERFORMANCE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE DANS UN MARCHE GLOBALEMENT EN HAUSSE

Rendement total¹ par secteur depuis la séparation de Solvay en décembre 2023



Le secteur de la chimie affiche des résultats nettement inférieurs à ceux des autres secteurs, mettant en exergue le contexte difficile du secteur

(1) MSCI World %; Source: Bloomberg au 28/04/2026

SOLVAY & SYENSQO : SITUATION ACTUELLE DANS LE SECTEUR DE LA CHIMIE

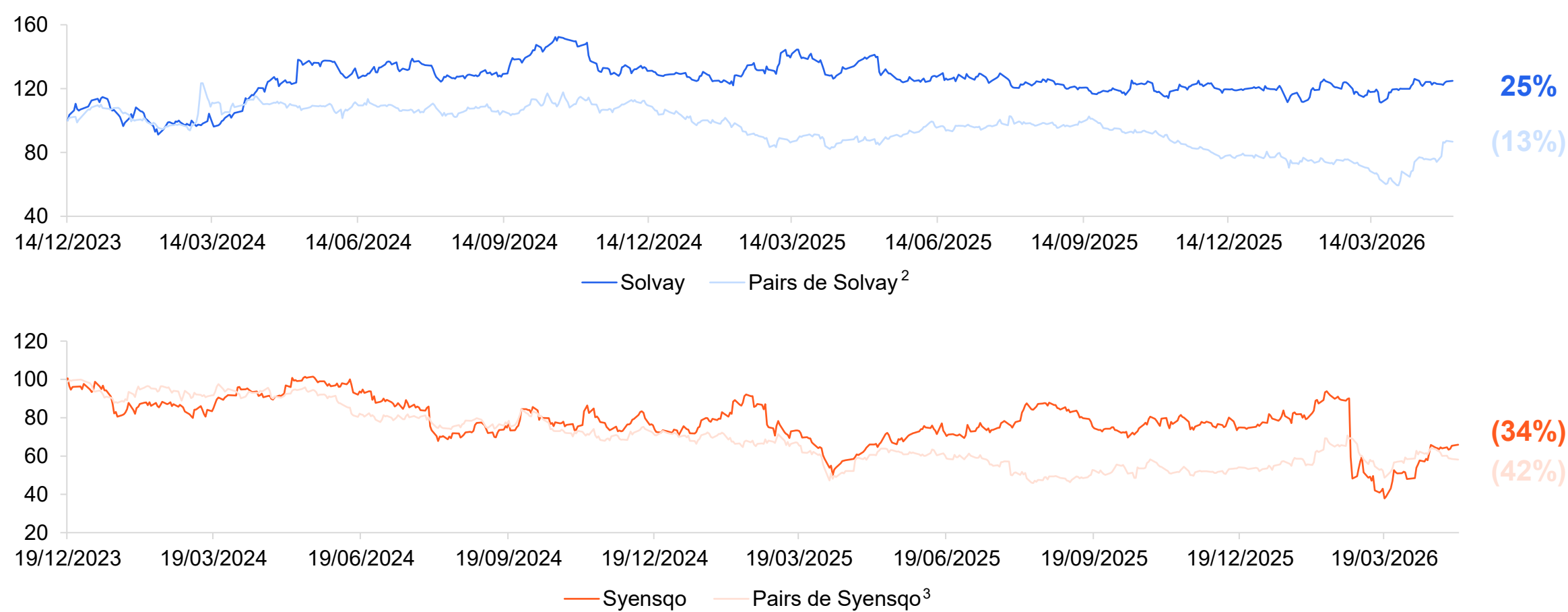
 7 des 15 principaux concurrents¹ de Solvay et Syensqo ont publié un avertissement sur les résultats (profit warning) au cours des 12 derniers mois

Situation actuelle du marché

Le contexte industriel et commercial s'est durci; le secteur de la chimie est confronté à une crise structurelle caractérisée par:

-  **Concurrence mondiale accrue**
-  **Tendance haussière des coûts**
-  **Evolutions technologiques rapides**

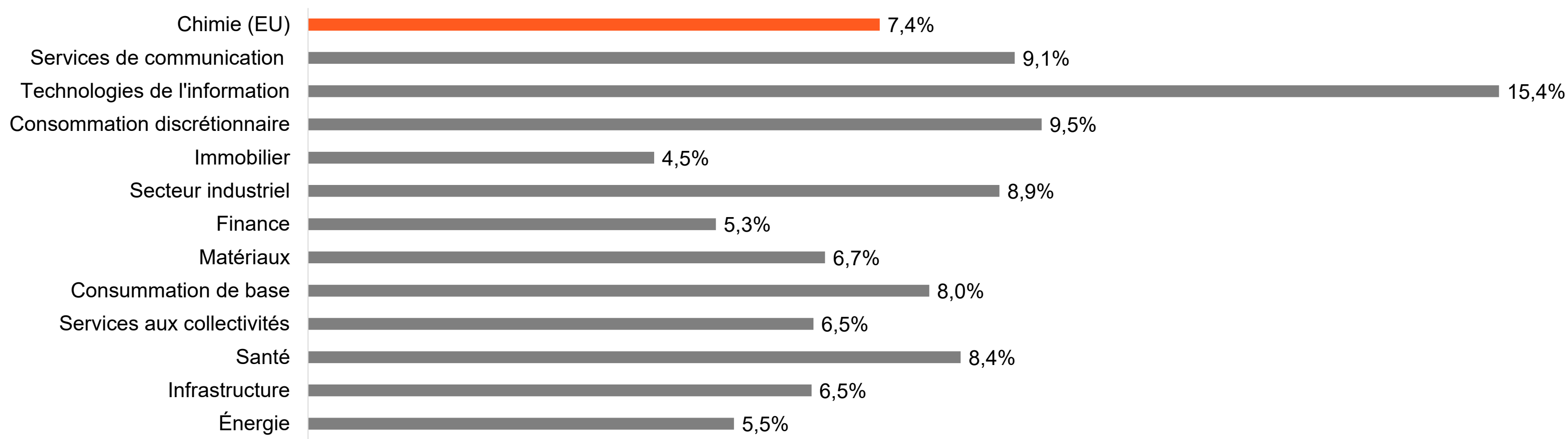
Evolution du cours des titres Solvay et Syensqo en % depuis la scission



Dans un contexte où l'ensemble du secteur chimique continue de faire face à des difficultés, l'évolution du cours de l'action de Syensqo reste globalement en phase avec celle de ses pairs.

CREATION DE VALEUR DU SECTEUR DE LA CHIMIE SUR LES 20 DERNIERS ANNEES

Rendement total annualisé¹ par secteur depuis 15 juin 2006

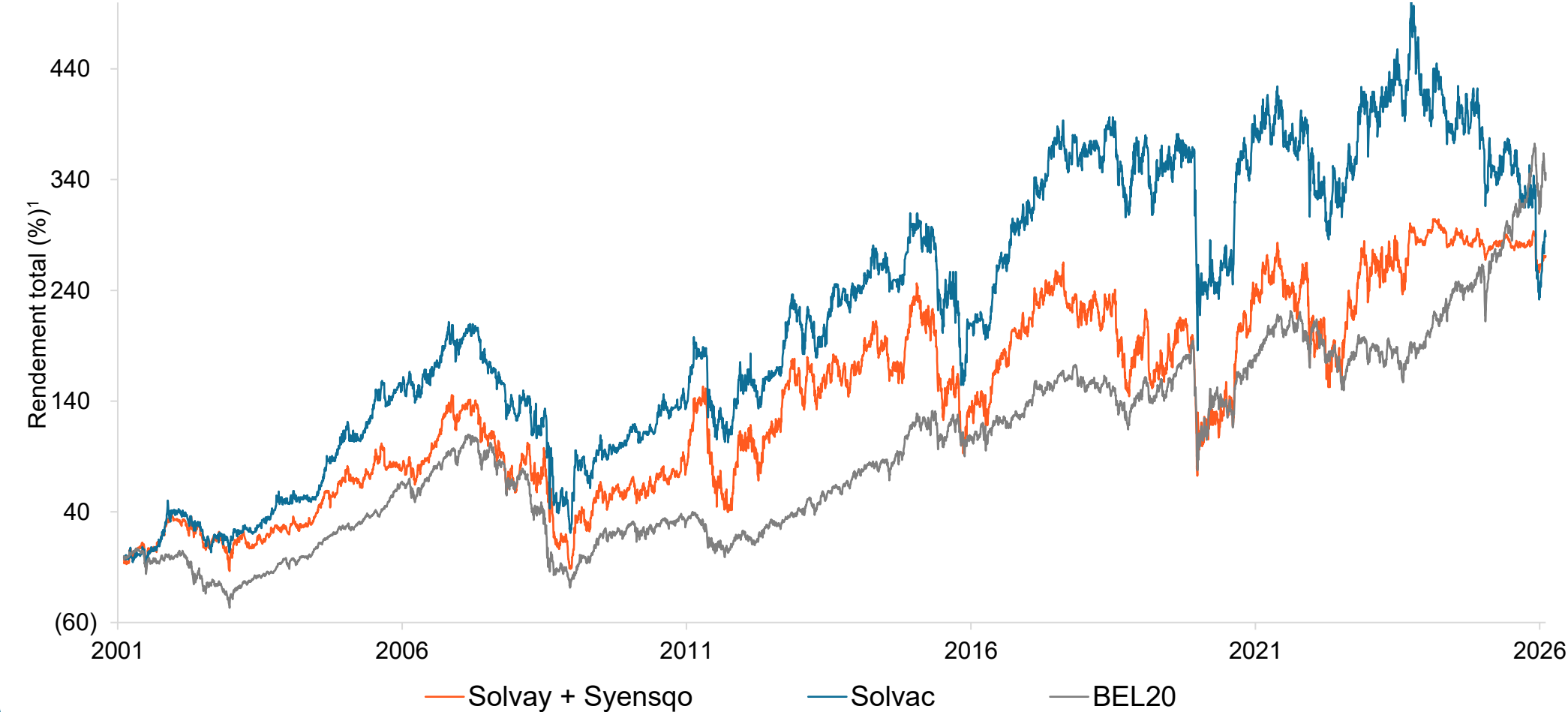


Les récentes performances boursières du secteur de la chimie peuvent être contextualisées au regard de la création de valeur historique du secteur

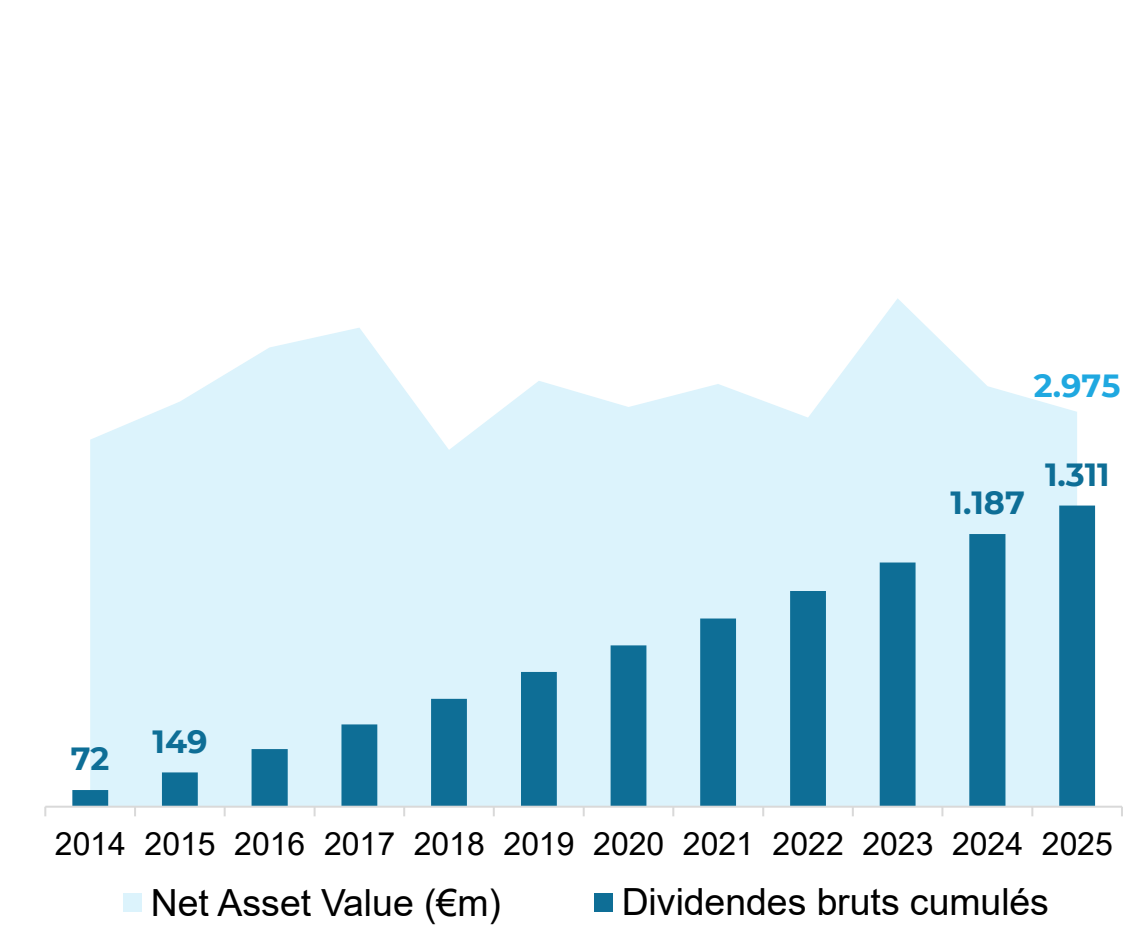
(1) MSCI World %; Source: Bloomberg au 05/05/2026

RENDEMENT TOTAL HISTORIQUE ET DETAIL

Rendement total, incluant l'évolution du cours de l'action et le réinvestissement des dividendes¹



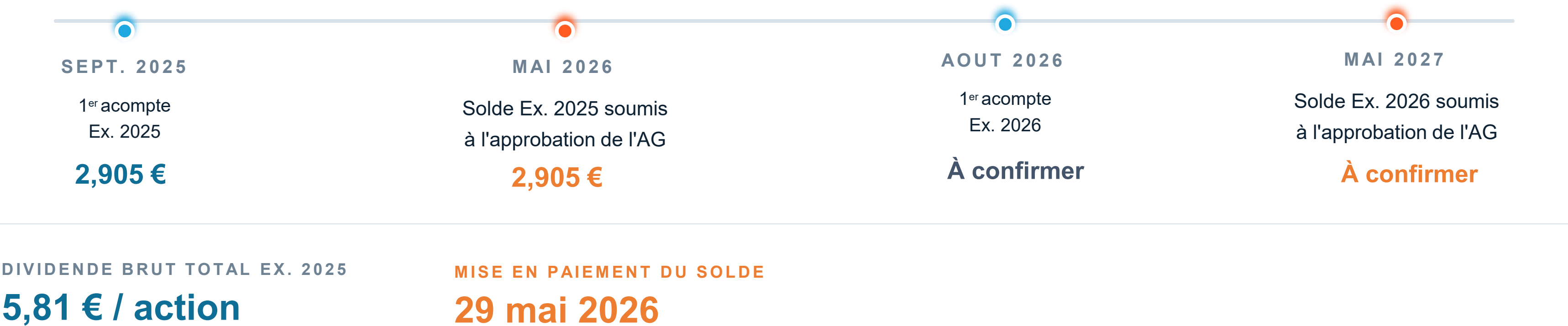
Valeur du portefeuille de Solvac et dividendes cumulés



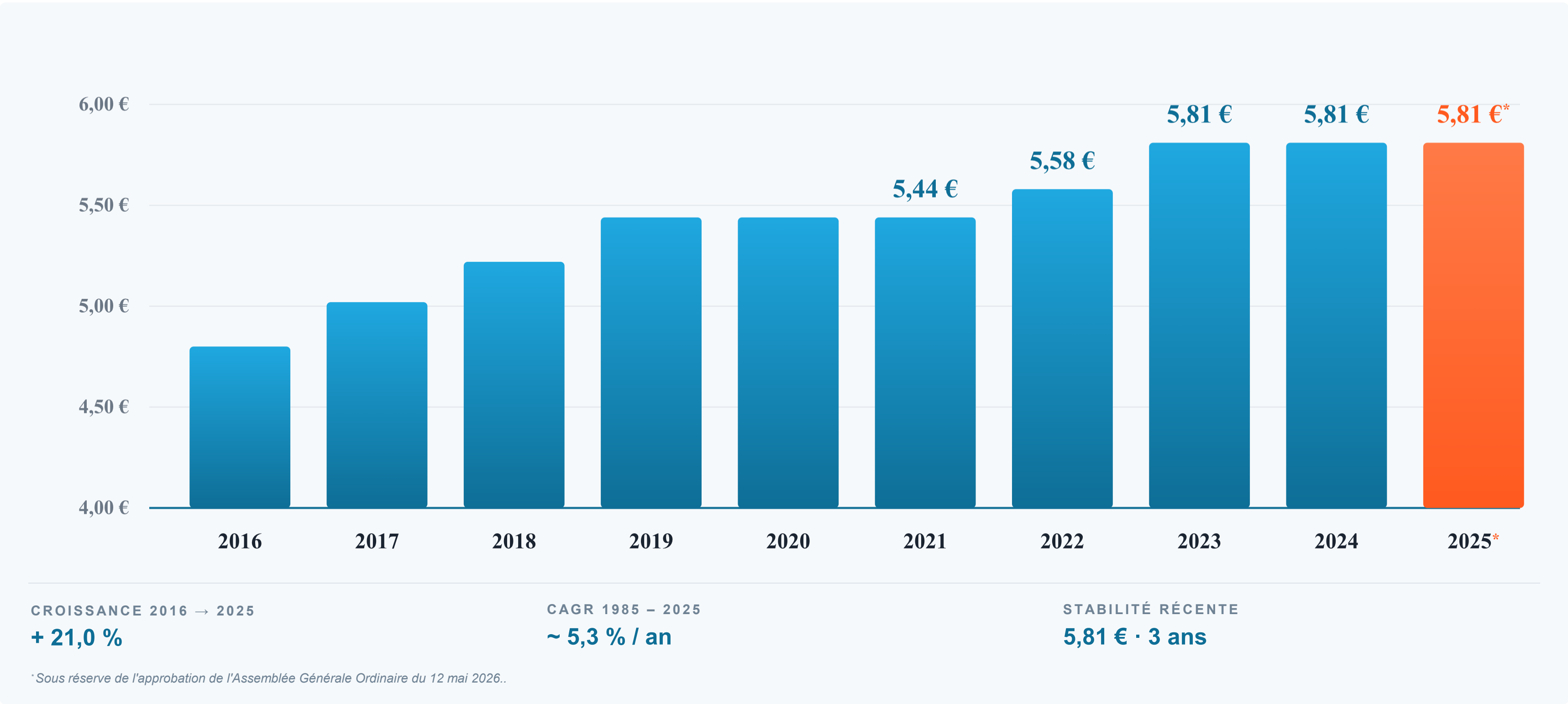
Malgré un environnement actuellement défavorable pour la chimie, mais notamment grâce à la distribution d'un dividende régulier ou croissant tout au long de son histoire, le rendement total historique de Solvac est comparable à celui de l'indice de référence belge, après 25 ans de surperformance soutenue

(1) Rendement total quotidien incluant les dividendes bruts réinvestis au prix du marché, sur la période du 24 janvier 2001 au 30 avril 2026; Source: Refinitiv Workspace au 30/04/2026

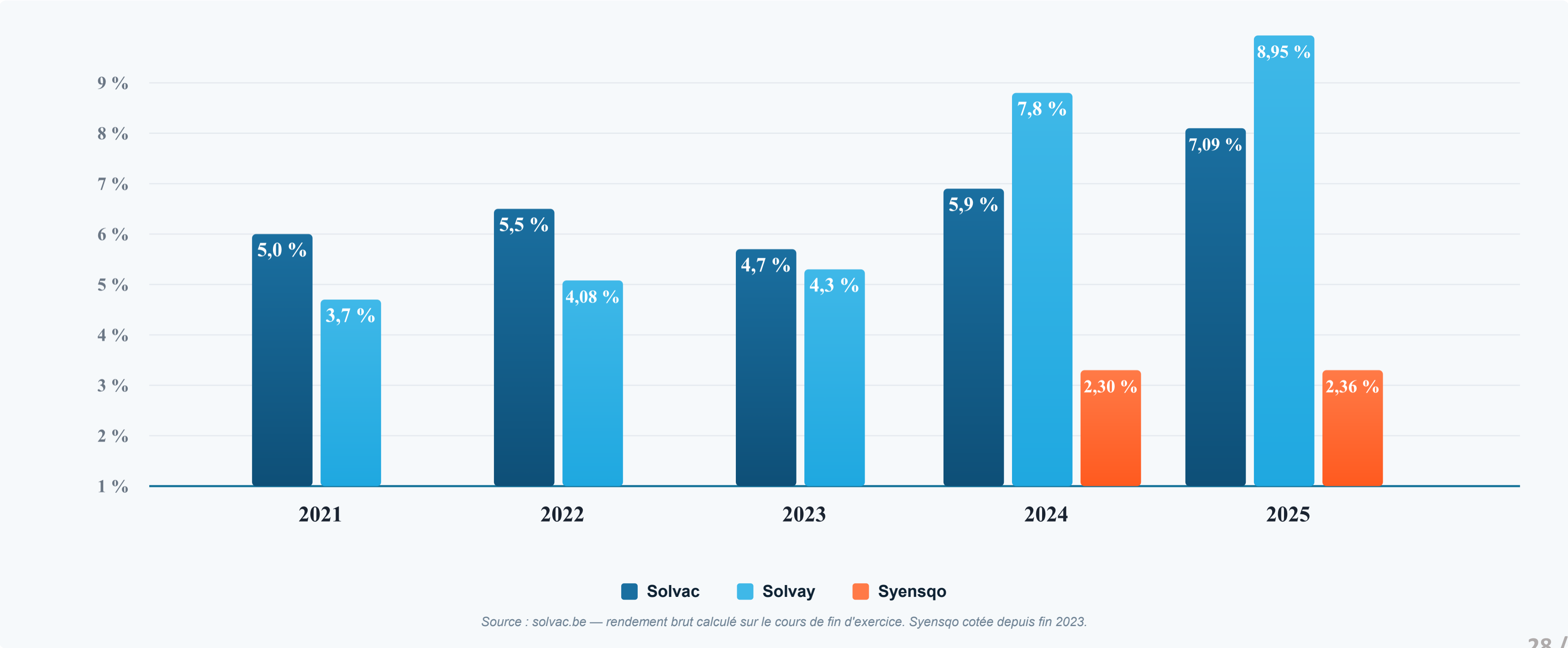
Ligne du temps des dividendes Solvac.



Une politique de dividende **stable et durable**.



RENDEMENT BRUT DES DIVIDENDES SOLVAC, SOLVAY ET SYENSQO.



INDICATEURS DE PERFORMANCE 2025*

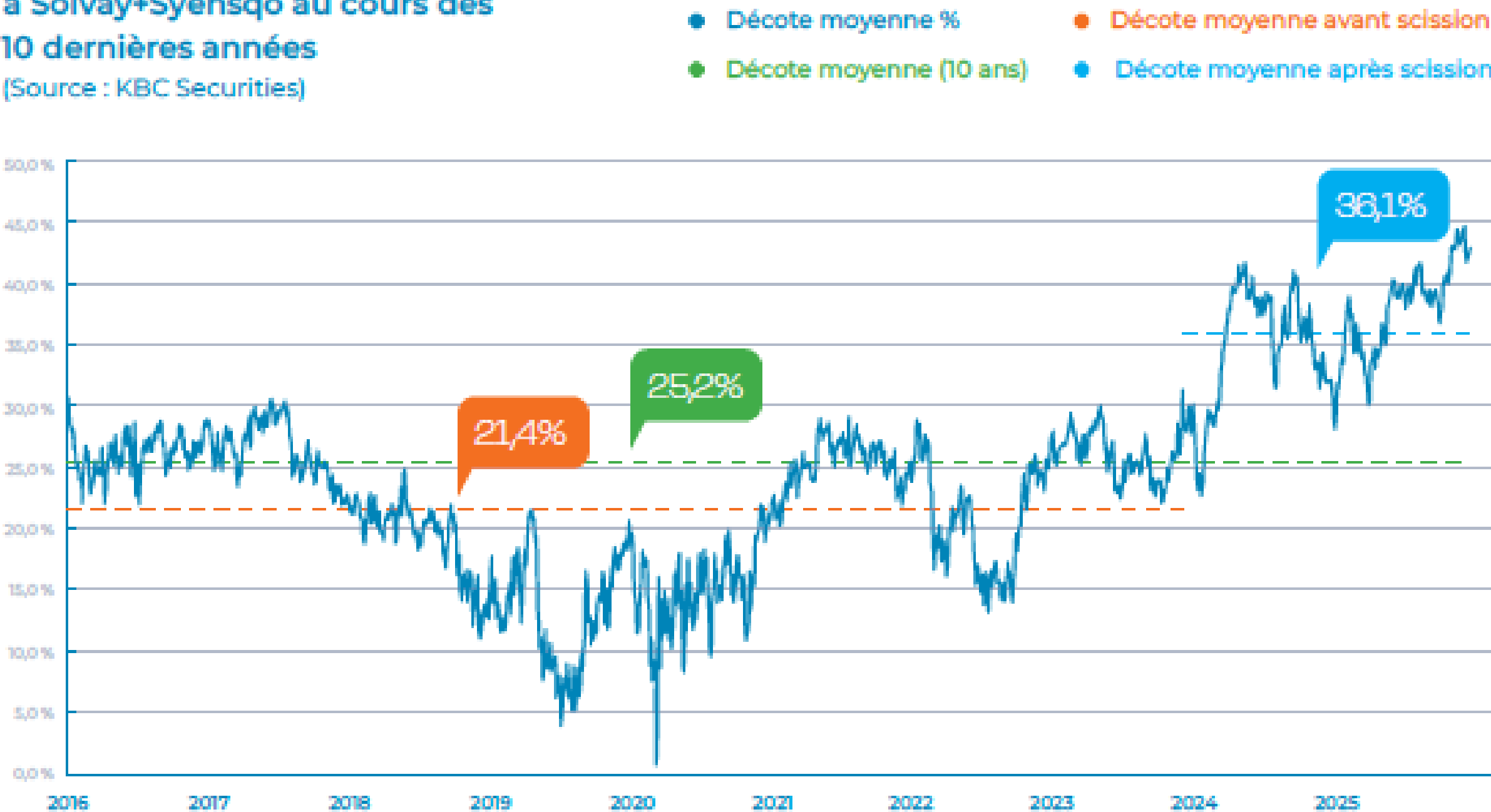
*Comparé à 2024

NAV⁽¹⁾ 2 973 M€ - 6,2 %	DIVIDENDE BRUT 5,81 €/action Stable	RENDEMENT BRUT 7,09 % + 1,23 pt
ACTION SOLVAC 82,00 € - 17,3 %	ACTION SOLVAY 27,16 € - 12,8 %	ACTION SYENSQO 68,56 € - 2,8 %
DÉCOTE ACTION SOLVAC 41,04 % + 8,0 pts	ENDETTEMENT STRUCTUREL 150 M€ Stable	CAPITAUX PROPRES 2 518 M€ Stable

(1) NAV = Net Asset Value = valeur boursière des participations dans Solvay et Syensqo après déduction de l'endettement structurel de 150 M€ — Cours de fin d'exercice 2025.

Décote vs Solvay + Syensqo sur 10 ans.

Decote de l'action Solvac par rapport
à Solvay+Syensqo au cours des
10 dernières années
(Source : KBC Securities)



FIN 2024
33,07 %

FIN 2025
41,04 %
+ 8,0 pts



PARTIE 3 · RESULTATS ET ELEMENTS FINANCIERS



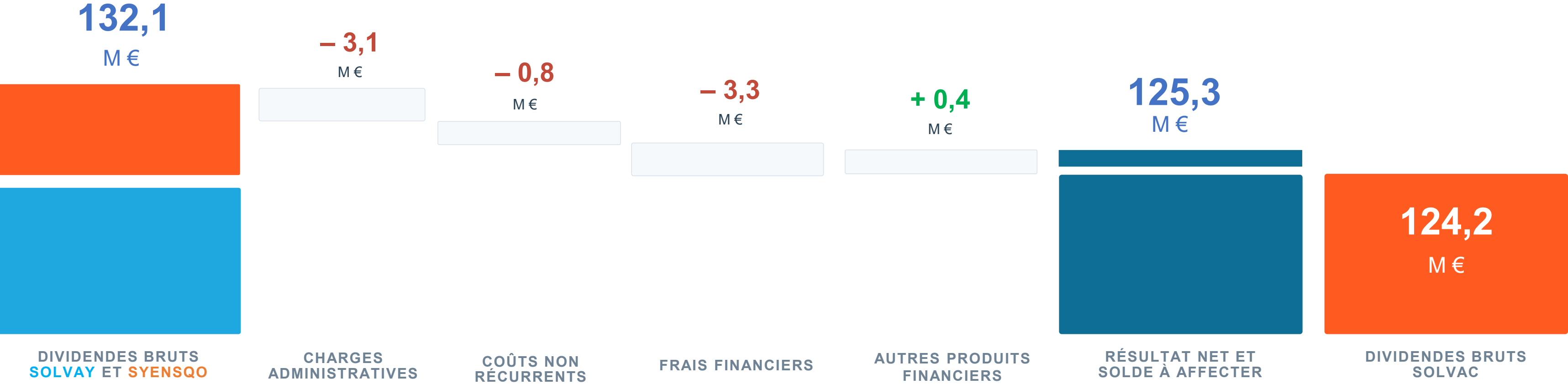
03

BILAN · CHIFFRES CLÉS

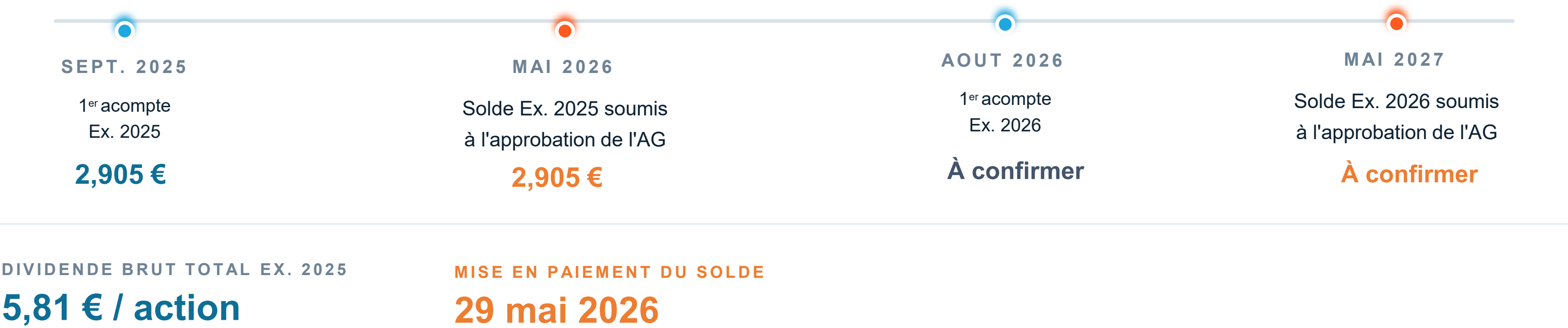
	2025	2024
Nombre d'actions Solvac	21.375.033	21.375.033
Actions Solvay détenues par Solvac	32.621.583 30,81 %	32.621.583 30,81 %
Actions Syensqo détenues par Solvac	32.621.583 31,39 %	32.621.583 31,06 %
Capitaux propres Solvac (M€)	2.518	2.516
Dette financière à plus d'un an ⁽¹⁾ (M€)	150	150
Décote en fin de période	41,04 %	33,07 %

(1) Endettement à plus d'un an par action Solvac en 2025 : 7,02 €.

DU REVENU CASH AU DIVIDENDE SOLVAC



Ligne du temps des dividendes Solvac.





PARTIE 4 · ORDRE DU JOUR

Vote de Solvac aux **AGO de Solvay et de Syensqo.**

04

Solvac a voté « pour » l'ensemble des résolutions.

SOLVAY

12 MAI 2026

- Rapport de gestion · Exercice 2025
- Rapport du Commissaire · Exercice 2025
- Comptes consolidés · Exercice 2025
- Comptes annuels, affectation du bénéfice et fixation du dividende
- Décharge aux Administrateurs
- Décharge au Commissaire
- Approbation du rapport de rémunération
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs
- Divers

SOLVAC A VOTÉ « POUR »

SYENSQO

5 MAI 2026

- Rapport de gestion · Exercice 2025
- Rapport du Commissaire · Exercice 2025
- Comptes consolidés et rapport du Commissaire
- Comptes annuels, affectation du bénéfice et fixation du dividende
- Décharge aux Administrateurs
- Décharge au Commissaire
- Approbation du rapport de rémunération
- Nomination d'Administrateurs
- Mission au Commissaire — assurance durabilité
- Délégation de pouvoirs
- Divers

SOLVAC A VOTÉ « POUR »

Intervention de
Solvac en séance





Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration

Questions & Réponses

05



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



Michel Defourny

Directeur et Secrétaire Général

TEST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Pensez-vous (POUR ou CONTRE) que les voitures autonomes parviendront à éviter les nids-de-poule lorsqu'elles seront autorisées à circuler sur nos routes ?



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration

Résolutions à voter

06



PARTIE 6 · RÉOLUTIONS À VOTER

Assemblée Générale **Ordinaire.**

06

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2025 — Affectation du bénéfice et fixation du dividende

3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation du Rapport de rémunération sur l'exercice 2025

4.a

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Décharge aux Administrateurs pour les opérations de l'exercice 2025

4.b

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Décharge au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2025

Renouvellement & Nomination



RÉÉLECTION

Vincent de Dorlodot



RÉÉLECTION

Melchior de Vogüé



ÉLECTION

Etienne Raemdonck



ÉLECTION

Jean-Christophe Tellier

5.a.i

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Réélection de Monsieur Vincent de Dorlodot comme Administrateur

12 mai 2026

5.a.ii

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Réélection de Monsieur Melchior de Voguë comme
Administrateur

12 mai 2026

5.b

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Élection de Monsieur Etienne Raemdonck comme Administrateur

12 mai 2026

5.d

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Élection de Monsieur Jean-Christophe Tellier comme
Administrateur

12 mai 2026

5.e

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Confirmation de Monsieur Melchior de Voguë comme Administrateur indépendant

12 mai 2026

5.f

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Confirmation de Monsieur Etienne Raemdonck comme Administrateur indépendant

5.g

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Confirmation de Monsieur Jean-Christophe Tellier comme Administrateur indépendant



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration



PARTIE 6 · RÉOLUTIONS À VOTER

Assemblée Générale **Extraordinaire.**

06

Trois **évolutions statutaires** majeures.

07

Assouplir, dès le 1^{er} octobre 2026, les conditions d'accès à l'actionnariat.

A

Dématérialisation

Possibilité pour l'actionnaire de détenir des titres dématérialisés.

B

Suppression de l'agrément

Suppression pure et simple des procédures d'agrément pour les personnes morales et personnes y assimilées.

C

Double droit de vote

Conférer, dans certains cas, le double droit de vote aux actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

Ensemble indivisible. L'adoption de chacune des résolutions est la condition nécessaire à l'entrée en vigueur de l'ensemble des modifications statutaires proposées.

Résolutions à voter

06

Caractère indivisible des résolutions relatives aux modifications statutaires*

*Il est proposé que l'Assemblée décide que l'adoption de chacune des résolutions soumises au titre des points 2 et 3 ci-après constitue la condition nécessaire à l'entrée en vigueur de toutes les autres, de sorte que le rejet de l'une quelconque d'entre elles entraînera la caducité de l'ensemble des modifications statutaires proposées.

2.a

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Article 6 : forme des actions*

*Cette modification vise à permettre aux actionnaires de détenir leurs actions sous forme dématérialisée, en complément de la forme nominative qui demeure la seule forme actuellement prévue par les statuts.

2.b

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Article 7 : titulaires des actions*

*La modification proposée vise à ouvrir la détention des actions, sans restriction aux personnes morales.

Article 8 : Abrogation de la procédure d'agrément*

*L'article 8 des statuts prévoit une procédure d'agrément préalable imposant un contrôle par la Société sur l'identité et la qualité des personnes morales souhaitant acquérir ou détenir des actions.

L'introduction de la forme dématérialisée des actions rend cette procédure inapplicable. Il apparaît dès lors nécessaire de supprimer cette procédure d'agrément.

2.d

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Renumérotation des articles 9 à 29 des statuts

Article 22 (devenant article 21 suite à la renumérotation) : Droit de vote*

*L'introduction du droit de vote double vise à encourager la stabilité et la pérennisation de l'actionnariat de la Société. En attribuant deux voix par action aux détenteurs d'actions nominatives conservées pendant une période minimale de deux ans, la Société récompense la fidélité de ses actionnaires et leur accorde une influence accrue lors des décisions relevant de la compétence de l'assemblée générale.

3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2026*

*Cette entrée en vigueur différée est justifiée par les nombreuses formalités pratiques, techniques et administratives nécessaires à la mise en œuvre des résolutions proposées.

Pouvoirs*

*Il est proposé de conférer (i) au Directeur de Solvac tous pouvoirs aux fins de poser les actes nécessaires à la mise en œuvre des résolutions qui précèdent et d'accomplir les formalités y afférentes, et (ii) au notaire instrumentant les pouvoirs requis pour établir le texte coordonné des statuts de la Société et procéder aux formalités de publicité et de dépôt.



Jean-Marie Solvay

Président du Conseil d'Administration

Prochaines échéances.

Vendredi 15 mai 2026	Cotation ex-coupon (ex-date)
Jeudi 21 mai 2026	Record date
Vendredi 29 mai 2026	Païement du solde de dividende de l'exercice 2025
Vendredi 31 juillet 2026	Résultats du 1 ^{er} semestre 2026



CLÔTURE · 12 MAI 2026

Merci de votre **confiance** et de votre
engagement.

www.solvac.be investor.relations@solvac.be · +32 (0)2 639 66 30